

Créer / reprendre une entreprise : Créer sa Micro-entreprise

Introduction

Vous êtes sur le point de lancer votre entreprise ou vous venez de la lancer ? Vous souhaitez vous lancer sous le régime de la micro-entreprise ? BGE Bretagne vous formera dans la démarche d'étude juridique pour vérifier ce choix ainsi que dans la gestion d'une entreprise sous ce régime.



Objectifs de la formation

- **Argumenter le choix de la micro** : argumenter le choix de la micro-entreprise en anticipant le niveau d'imposition et de cotisations sociales généré par l'activité, en tenant compte des avantages et inconvénients du régime pour l'entreprise et le dirigeant.

Objectifs d'apprentissage	Outils / techniques	Durée*
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les caractéristiques du régime de la micro-entreprise au niveau juridique, fiscal et social. Expliquer le fonctionnement fiscal et social de la micro-entreprise. Lister les avantages et inconvénients du régime de la micro-entreprise par rapport aux objectifs de l'entreprise et du dirigeant. - Calculer le résultat fiscal d'une micro-entreprise en fonction des règles correspondant à la nature de l'activité. Appliquer la méthode d'imposition relative à l'activité. Calculer le montant des cotisations sociales d'une micro-entreprise correspondant à la nature de l'activité. - Effectuer une analyse objective des données en tenant compte des liens entre les différents aspects. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cartes mentales. - Exercices thématiques. - Etude de cas - Simulateur - SWOT - Travail tutoré 	1 x 7h00 (1 jour)

Méthodes & techniques pédagogiques utilisées :

- Echanges et travail en groupe, brainstorming, schématisation des concepts, étude de cas, exercices de mise en application des notions abordées.
- Echanges individuels & réalisation de QCM pour le suivi de la montée en compétences. Ouverture d'un accès aux ressources BGE en ligne.

Modalités d'évaluation

- Réalisation d'une évaluation des compétences existantes en amont de la formation via un questionnaire. Suivi individuel de la montée en compétences par un formateur référent. Réalisation d'une évaluation des compétences acquises en fin de formation via un questionnaire.

- Formation non certifiante.

Modalités de la formation

- Travail collectif en groupe de 5 à 8 personnes encadré par un formateur référent pendant 7h00 sur un jour (3h30 par demi-journée).
- Pour préciser les modalités de la formation et les adaptations possibles prendre contact avec le coordinateur pédagogique. Pour préciser les aspects techniques de la formation, contactez le référent technique.

➤ Pour ces deux cas, envoyez un mail à : contact@bge-bretagne.com.

*Prise en charge CPF possible uniquement pour les personnes n'ayant pas encore créé (immatriculation non réalisée)



Tarif 350 €



Financement : prise en charge possible selon les conditions d'éligibilité du stagiaire – prendre contact avec le coordinateur pédagogique pour préciser les modalités de prise en charge.



Cliquez ou flashez le QR Code pour financer la formation sur [MonCompteFormation](https://moncompteformation.gouv.fr)*



Nos résultats** :

100% des stagiaires estiment que la formation leur a permis d'atteindre leurs objectifs.

100% des stagiaires estiment que la qualité globale de la formation est satisfaisante.

** Résultats d'un sondage réalisé "à chaud" auprès de 19 stagiaires en 2023 (sur les 49 qui ont réalisé la formation pendant cette période).

Pour toute information complémentaire, contactez-nous !

☎ 02 99 86 07 47

✉ contact@bge-bretagne.com



Appui aux entrepreneurs



Public

Créateurs d'entreprise | Dirigeants de micro-entreprise



Prérequis

Parler, lire et écrire le français.

Effectuer les quatre opérations de base en mathématiques : addition, soustraction, multiplication, division.

Utiliser un ordinateur : allumer un ordinateur, utiliser un clavier/souris et des logiciels simples (traitement de texte, navigateur internet, visioconférence).



Durée de la formation

7h00 en collectif sur 1 jour



Dates, lieux et délais d'accès :

Sessions en 2023 :

- Rennes : 14/12 | St Brieuc : 14/12
- Brest : 18/12 | Quimper : 18/12

Sessions en 2024* :

- Rennes : 10/01 | 12/02 | 28/03 | 14/05 | 27/06
- St Malo : 25/04
- St Brieuc : 01/02 | 16/05
- Guingamp : 28/03 | 04/07

*pour les dates suivantes merci de nous contacter

Délai d'accès moyen de 1 mois en amont de la formation - prendre contact avec le coordinateur pédagogique pour préciser les possibilités d'adaptation.

Lieux : Rennes | St Malo | Redon | Brest | Quimper | St Brieuc | Guingamp



Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite – possibilités d'adaptation des moyens de la prestation en fonction de la situation de handicap - prendre contact avec le référent handicap pour préciser les possibilités d'adaptation.

Courriel : contact@bge-bretagne.com



Indicateurs sur la formation

- ❖ 10 sessions de formation ont été réalisées en 2023.
- ❖ 49 personnes ont participé à ces sessions de formation en 2023.
- ❖ 100% des stagiaires ont terminé la formation en 2023.